Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE ARTS • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Licence Arts

C2 : Usages numériques

Session 2026 • Code sujet : **26-LA-C2-UDN** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0 à titre indicatif, selon les MCC de l'établissement**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle et réglementaire** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technologique, préparation des médias et calculs** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation de production et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention, sécurité et responsabilité numérique** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licencearts.fr/assets/annales/licence-arts/C2 - Usages digitaux et numériques/2026/Licence Arts - C2 - Usages digitaux et numériques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire

La structure fictive Atelier des Images prépare une exposition d'affiches et de photographies diffusées sur deux écrans et une borne interactive. Il faut analyser les besoins fonctionnels, adapter les fichiers aux équipements et proposer des mesures d'accessibilité conformes au dossier technique.

Analyse des besoins

Question 1.1. À partir de la commande, identifiez trois besoins fonctionnels distincts auxquels la production numérique doit répondre. Pour chacun, indiquez un équipement concerné et un critère vérifiable de conformité.

Besoin fonctionnel	Équipement	Critère vérifiable
Afficher les affiches en plein écran	E1	JPEG sRGB en 3840 × 2160 px, cadrage 16:9 vérifié
Diffuser les photographies sans déformation	E2	JPEG sRGB en 1920 × 1080 px ; bandes ou recadrage validé, sans déformation
Permettre une consultation interactive accessible	B1	Images optimisées, alternatives textuelles pertinentes et navigation au clavier

Vérifier les propriétés des exports et tester leur affichage sur l'équipement concerné. Pour E2, l'image source au rapport 3:2 ne remplit pas naturellement le cadre 16:9 : il faut conserver ses proportions avec des bandes ou appliquer un recadrage validé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> E1 : affiches en JPEG sRGB 3840 × 2160 px. E2 : photographies en JPEG sRGB 1920 × 1080 px sans déformation. B1 : consultation au clavier avec images optimisées et alternatives textuelles.

Préparation des fichiers

Question 1.2. Expliquez pourquoi un même fichier image ne peut pas être diffusé sans contrôle sur les trois équipements. Appuyez votre réponse sur les résolutions natives et mentionnez au moins deux vérifications de préparation.

E1 affiche en 3840 × 2160 px ; E2 et B1 en 1920 × 1080 px. Un export non contrôlé peut être agrandi ou réduit, perdre en netteté, être mal cadré ou déformé. Les usages imposent aussi des préparations différentes : E1 demande un remplissage complet, E2 des photographies sans déformation et B1 des images optimisées pour une consultation interactive. Vérifier les dimensions, le rapport d'image et le cadrage, puis le format JPEG et le profil sRGB pour E1 et E2. Pour B1, contrôler l'optimisation, la lisibilité et les alternatives textuelles. Enfin, tester les fichiers sur les équipements de diffusion.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Contrôler résolution, cadrage et absence de déformation, puis respecter les exigences propres à chaque équipement : JPEG sRGB pour E1 et E2, images optimisées et alternatives textuelles pour B1.

Accessibilité

Question 1.3. Pour la borne B1, proposez deux mesures concrètes permettant à une personne ayant une déficience visuelle ou ne pouvant pas utiliser une souris de consulter les contenus. Reliez chaque mesure à une exigence du DT 3.

Pour B1, deux mesures répondent aux besoins d'accessibilité du DT 3 :

- Permettre d'utiliser toutes les commandes au clavier, avec un parcours de tabulation logique. Cela rend la consultation possible sans souris, conformément à l'exigence de navigation au clavier.
- Associer aux images porteuses d'information une alternative textuelle pertinente et veiller à ce que les textes et commandes restent lisibles et identifiables. Cela répond aux exigences d'alternative textuelle et de lisibilité, notamment pour les personnes ayant une déficience visuelle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> B1 : commandes utilisables au clavier ; images informatives accompagnées d'alternatives textuelles pertinentes et interface lisible.

2. Étude technologique, préparation des médias et calculs

Trois lots d'images RVB sont destinés à deux écrans et à une borne, selon des dimensions et usages précisés dans les documents. Les calculs portent sur le poids théorique d'images non compressées, le stockage total et le recadrage d'une image au format 16:9.

Taille d'un fichier

Question 2.1. Calculez, en mégaoctets décimaux, la taille théorique d'un fichier non compressé du lot A. Utilisez la formule S = L × H × 24 / 8, où L et H sont les dimensions en pixels. Présentez le résultat en octets puis en mégaoctets, avec 1 Mo = 1 000 000 octets.

Les sources du lot A mesurent 6000 × 4000 pixels et sont codées sur 24 bits par pixel. Comme 8 bits valent 1 octet, chaque pixel occupe 24 ÷ 8 = 3 octets. La taille non compressée est donc 6000 × 4000 × 24 ÷ 8 = 72 000 000 octets. Avec la conversion décimale demandée, 1 Mo = 1 000 000 octets, cela donne 72 000 000 ÷ 1 000 000 = 72 Mo.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un fichier du lot A pèse 72 000 000 octets, soit 72 Mo décimaux avant compression.

Volume de stockage

Question 2.2. Le lot A comporte 12 fichiers. Calculez leur volume total théorique non compressé en Go. Indiquez si ce lot peut tenir sur un support de 2 Go, en vous fondant sur votre calcul.

Chaque fichier non compressé représente 72 000 000 octets. Pour les 12 images du lot A, le volume total est 72 000 000 × 12 = 864 000 000 octets. La conversion avec 1 Go = 1 000 000 000 octets donne 0,864 Go. Ce volume théorique est inférieur à la capacité annoncée de 2 Go : le lot peut donc tenir sur ce support, sans compter d'autres fichiers ni l'espace éventuellement réservé au système de fichiers.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Volume total théorique : 0,864 Go. Le lot tient sur un support de 2 Go, selon la capacité théorique indiquée.

Recadrage au format 16:9

Question 2.3. Le rapport d'image du lot A est 6000/4000. Pour obtenir une image 16:9 qui remplit l'écran E1 sans déformation, la hauteur de 4000 pixels est conservée. Calculez la largeur à conserver, puis le nombre de pixels à supprimer au total lors du recadrage centré. Indiquez la répartition de la coupe à gauche et à droite.

Pour conserver une hauteur de 4000 pixels au format 16:9, la largeur théorique doit être 4000 × 16 ÷ 9 = 7111,11 pixels. Or la source ne mesure que 6000 pixels de large. Elle est donc trop étroite d'environ 1111,11 pixels : ce format ne peut pas être obtenu par recadrage centré de la source avec la hauteur conservée. Il n'y a aucune coupe possible à répartir à gauche et à droite ; il faut adapter la méthode, par exemple ajouter des bandes ou modifier le cadrage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Largeur requise : environ 7111 px. La source est trop étroite d’environ 1111 px : aucune coupe latérale n’est possible, donc le recadrage demandé est irréalisable tel quel.

3. Préparation de production et protocole opératoire

La livraison doit pouvoir être reprise par une autre personne de l'équipe et distinguer originaux, fichiers de travail et exports prêts à diffuser. Il faut proposer une arborescence et un nommage cohérents, définir un protocole de production en cinq étapes et établir des contrôles observables avant livraison.

Arborescence et nommage

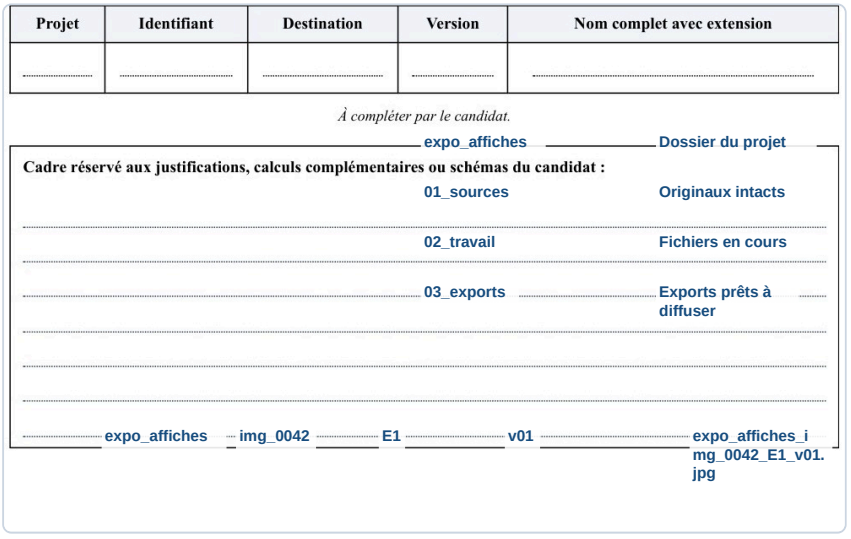
Question 3.1. Complétez le DR 1 en proposant une arborescence de dossiers et une convention de nommage répondant aux contraintes de transmission. Donnez un exemple de nom de fichier pour une image du lot A destinée à l'écran E1.

La racine regroupe trois dossiers séparés : originaux inchangés, fichiers de travail et exports validés. Des noms stables, sans espaces, et des versions explicites facilitent la reprise et le transfert. Le nom d'export reprend les champs du DT 2 dans l'ordre indiqué.

Niveau	Nom du dossier	Contenu prévu
Racine	expo_affiches	Dossier du projet
Sous-dossier 1	01_sources	Originaux conservés sans modification
Sous-dossier 2	02_travail	Fichiers de travail
Sous-dossier 3	03_exports	Exports finaux prêts à diffuser

Pour le lot A destiné à E1, l'identifiant stable **img_0042** donne l'exemple de nommage présenté ci-dessous.

DR 1 complété : arborescence et nommage



✓ RÉPONSE À RETENIR

Arborescence : expo_affiches/01_sources, 02_travail, 03_exports. Export : expo_affiches_img_0042_E1_v01.jpg.

Protocole opératoire

Question 3.2. Rédigez un protocole opératoire en cinq étapes, depuis la réception des sources jusqu'à la livraison. Le protocole doit inclure la sauvegarde des originaux, la préparation des fichiers, le contrôle de qualité et la vérification sur au moins un équipement de diffusion.

1. Réceptionner les sources, vérifier leur ouverture et leur quantité, puis les copier dans le dossier des originaux sans les modifier.
2. Créer une copie de sauvegarde protégée sur l'espace distinct et vérifier que les fichiers sont lisibles.
3. Préparer les fichiers de travail selon leur destination : cadrage et dimensions adaptés, sans déformation, profil sRGB et export JPEG de qualité élevée pour E1 et E2.
4. Contrôler le nommage, les dimensions, le cadrage et l'aspect visuel ; corriger tout défaut avant validation.
5. Tester au moins un export sur l'équipement de diffusion concerné. Ranger les fichiers validés dans les exports et transmettre l'arborescence à l'équipe.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sources préservées et sauvegardées, fichiers préparés et contrôlés, export testé sur l'équipement, puis livraison organisée.

Contrôle avant livraison

Question 3.3. Complétez le DR 2 pour le contrôle d'un fichier avant livraison. Indiquez quatre contrôles pertinents et, pour chacun, un résultat attendu observable.

Inscrire les résultats observés afin qu'un collègue puisse décider de la livraison. Tout défaut bloque l'export jusqu'à correction. Les dimensions doivent correspondre à l'équipement ; le contrôle d'accessibilité concerne spécifiquement la borne B1.

Contrôle à effectuer	Méthode ou outil	Résultat attendu observable
Dimensions et format	Propriétés du fichier	E1 : 3840 × 2160 px ; E2 ou B1 : 1920 × 1080 px ; JPEG pour E1/E2
Cadrage et proportions	Ouvrir l'image à l'écran	Cadrage adapté ; aucune déformation
Couleur et aspect	Vérifier le profil et examiner l'image	sRGB pour E1/E2 ; image nette, sans défaut visible
Nommage et accessibilité	Vérifier le nom ; tester B1	Nom conforme ; alternative textuelle présente pour les images informatives de B1

DR 2 complété : contrôles avant livraison

Contrôles de conformité d'un fichier exporté

Contrôle à effectuer	Méthode ou outil de vérification	Résultat attendu
Dimensions / format	Propriétés du fichier	Résolution conforme ; JPEG E1/E2
Cadrage / proportions	Ouverture à l'écran	Cadrage validé, sans
Couleur / aspect	Vérifier sRGB et l'image	sRGB E1/E2, aucun défaut
Nom / accessibilité	Vérifier nom et B1	Nom conforme, texte alternatif B1

À compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Livrer un fichier aux dimensions, au format et au cadrage conformes, sans défaut visible ; nom conforme et alternative textuelle sur B1.

4. Prévention, sécurité et responsabilité numérique

Un lien public a été activé par erreur pour un dossier contenant les coordonnées de contributeurs et des images inédites. Il faut évaluer les risques associés à ces données, ordonner les actions immédiates de traitement de l'incident et proposer des mesures préventives conformes au DT 3.

Sensibilité des données

Question 4.1. Classez les deux catégories de données indiquées dans le dossier selon leur niveau de sensibilité pour la situation. Justifiez le risque associé à chacune sans supposer que les images inédites sont nécessairement des données personnelles.

Les coordonnées des contributeurs sont des données personnelles : elles doivent être réservées aux personnes autorisées, car leur divulgation peut porter atteinte à la vie privée ou entraîner des sollicitations indésirables. Les images inédites sont des contenus confidentiels pour la structure : leur diffusion avant l'exposition peut compromettre le calendrier, les droits de diffusion ou la valeur de l'événement. Elles ne sont pas nécessairement des données personnelles, mais leur exposition reste un risque professionnel et artistique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coordonnées : données personnelles à accès restreint. Images inédites : contenus confidentiels à protéger de toute diffusion prématurée.

Traitement de l'incident

Question 4.2. Décrivez, dans l'ordre, quatre actions immédiates à entreprendre après la découverte du lien public actif. Votre réponse doit inclure la limitation de l'accès, la vérification des accès, l'alerte de la personne responsable et la conservation des éléments utiles à l'analyse de l'incident.

1. Désactiver immédiatement le lien public ou restreindre l'accès aux seules personnes autorisées.
2. Avertir sans délai la personne responsable de production et lui signaler les contenus concernés.
3. Conserver les éléments utiles à l'analyse : paramètres du partage, journaux d'accès, horaires et fichiers concernés.
4. Examiner les journaux pour établir si le dossier a été consulté ou téléchargé, par qui et à quel moment, puis transmettre les constats à la responsable.

La restriction immédiate limite l'exposition ; la conservation des traces permet ensuite d'évaluer l'incident.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Lien restreint, responsable alertée, traces conservées et accès vérifiés.

Mesures préventives

Question 4.3. Proposez trois mesures préventives applicables à la suite de l'incident. Au moins une mesure doit concerner les droits d'accès, une l'authentification et une la sauvegarde ou la sensibilisation de l'équipe.

Appliquer trois mesures complémentaires :

- **Droits d'accès :** limiter les dossiers aux personnes qui en ont besoin et proscrire les liens publics pour les contenus de travail.
- **Authentification :** conserver des comptes individuels, ne jamais partager les mots de passe et activer l'authentification multifacteur si le service le permet.
- **Sauvegarde :** protéger les copies conservées séparément des exports et vérifier périodiquement leur restauration.

Ces mesures suivent les consignes opérationnelles du DT 3.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Accès limités, comptes individuels avec authentification multifacteur si possible, sauvegardes protégées et restaurations vérifiées.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'évaluation C2 de la Licence Arts, session 2026, code 26-LA-C2-UDN, dure 2 heures et indique un coefficient 3,0 à titre indicatif selon l'établissement. Le sujet porte sur la production d'une exposition numérique d'affiches et de photographies. Il évalue la préparation et la diffusion des médias, les calculs d'image, l'organisation des fichiers, l'accessibilité et la sécurité numérique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour une image RVB non compressée de 24 bits par pixel, la taille en octets est S = L × H × 24 / 8.
- Le rapport 16:9 impose largeur/hauteur = 16/9 ; un recadrage centré répartit également la coupe des deux côtés.
- Un export doit être adapté à la résolution et à l'usage de l'équipement, sans déformation, avec cadrage et format vérifiés.
- Les droits d'accès aux données non destinées à la diffusion sont limités aux personnes autorisées ; tout lien exposé est désactivé ou restreint sans délai.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les calculs avec leurs unités et appliquez les conversions décimales données pour les Mo et les Go.
- Distinguez l'estimation théorique non compressée de la taille réelle d'un fichier JPEG compressé.
- Séparez les sources, les fichiers de travail et les exports, puis vérifiez le rendu sur un équipement de diffusion.
- Lors d'un incident, respectez l'ordre des actions et conservez les informations utiles à son analyse.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le poids théorique d'une image RVB non compressée ?

Multipliez la largeur par la hauteur et par la profondeur en bits par pixel, puis divisez par 8 pour obtenir des octets. Pour une image RVB à 24 bits par pixel, la formule est S = L × H × 24 / 8.

Q : Comment adapter une image au format 16:9 sans la déformer ?

Conservez les proportions et adaptez le cadrage ou ajoutez des bandes. Pour le lot A, la hauteur reste à 4000 pixels : calculez la largeur au rapport 16:9, puis répartissez la coupe centrée également à gauche et à droite.

Q : Comment gérer le temps et les points pendant cette épreuve ?

L'épreuve dure deux heures et comporte quatre parties de cinq points, soit 20 points au total. Réservez du temps à chaque partie et gardez une marge pour vérifier les calculs, unités, réponses numérotées et documents réponse.

Q : Quels critères de conformité vérifier sur les fichiers de diffusion ?

Contrôlez les dimensions, le cadrage, l'absence de déformation, le format et le profil colorimétrique demandés. Vérifiez aussi la lisibilité. Pour la borne, assurez-vous que l'interface est utilisable au clavier et que les images informatives ont une alternative textuelle pertinente.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencearts.fr/assets/annales/licence-arts/C2 - Usages digitaux et numériques/2026/Licence Arts - C2 - Usages digitaux et numériques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Arts : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.